

FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels du Fonds Commun de Placement « FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS » arrêtés au 31 décembre 2016 faisant apparaître un total bilan de 15,091,067.106 Dinars et un actif net de 14,483,720.362 Dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne de la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupement relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis les états financiers mentionnés plus hauts sont sincères et réguliers et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs du résultat des opérations de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que de la situation financière du FCP BIAT- EPARGNE ACTIONS à la fin de cet exercice en conformité avec la loi 96-112 portant promulgation du système comptable des entreprises et aux concepts comptables fondamentaux généralement admis.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

- Conformément aux dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion, les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne de votre société présente des insuffisances majeures.
- Par référence à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, le portefeuille du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS présente les divergences suivantes :
 - La proportion des actions dans l'actif est de 67.76%%, soit en dessous du taux de 80%.
 - Le montant non utilisé conformément aux dispositions de l'article susvisé représente 24.87%, soit au-dessus du seuil de 2%.

Tunis, le 28 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :
ABC Audit & Conseil
Walid AMOR

BILANS COMPARES
(Montants en dinars tunisiens)

	NOTE	31/12/2016	31/12/2015	
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	11 337 142,313	3 084 024,866
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		10 226 461,372	2 521 430,632
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT(BTA)		1 110 680,941	562 594,234
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		3 753 380,717	23 860,904
AC2-A	DISPONIBILITES	AC2	3 753 380,717	23 860,904
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	544,076	16 173,828
TOTAL ACTIF			15 091 067,106	3 124 059,598
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	6 642,867	1 543,298
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	600 703,877	12 876,926
TOTAL PASSIF		PA	607 346,744	14 420,224
ACTIF NET			14 483 720,362	3 109 639,374
CP1	CAPITAL	CP1	14 060 148,504	3 020 038,677
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	423 571,858	89 600,697
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		9,909	20,902
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		185 206,524	90 237,322
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		238 355,425	-657,527
ACTIF NET			14 483 720,362	3 109 639,374
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			15 091 067,106	3 124 059,598

ETAT DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2016**(Montants en dinars tunisiens)**

	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	237 591,212	117 496,622
PR1-A REVENUS DES ACTIONS		194 504,240	97 337,500
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT (BTA)		43 086,972	20 159,122
REVENUS DES PLACEMENTS		237 591,212	117 496,622
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-40 670,007	-18 918,413
REVENU NET DES PLACEMENTS		196 921,205	98 578,209
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-11 714,681	-8 340,887
RESULTAT D'EXPLOITATION		185 206,524	90 237,322
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		238 355,425	-657,527
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		423 561,949	89 579,795
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-238 355,425	657,527
PR4-B VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		580 670,556	-317 340,051
PR4-C +/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES		-131 531,386	19 217,397
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-19 500,566	-5 346,585
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		614 845,128	-213 231,917

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2016

(Montant en dinars tunisiens)

	31/12/2016	31/12/2015
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	614 845,128	-213 231,917
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	185 206,524	90 237,322
AN1-B VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	580 670,556	-317 340,051
AN1-C +/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES	-131 531,386	19 217,397
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-19 500,566	-5 346,585
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-146 317,308	-76 897,000
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 905 553,168	792 575,886
SOUSCRIPTIONS	19 274 190,440	2 031 024,203
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	13 986 900,000	1 445 900,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (S)	4 744 437,731	540 554,814
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (S)	73 416,986	28 508,307
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE (S)	469 435,723	16 061,082
RACHATS	-8 368 637,272	-1 238 448,317
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-6 066 000,000	-882 200,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (R)	-2 054 866,508	-327 312,870
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (R)	-16 690,466	-12 216,838
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE (R)	-231 080,298	-16 718,609
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 374 080,988	502 446,969
AN4 ACTIF NET		
AN4-A DEBUT DE L'EXERCICE	3 109 639,374	2 607 192,405
AN4-B FIN DE L'EXERCICE	14 483 720,362	3 109 639,374
AN5 NOMBRE DE PARTS		
AN5-A DEBUT DE L'EXERCICE	24 144	18 507
AN5-B FIN DE L'EXERCICE	103 353	24 144
VALEUR LIQUIDATIVE		
A- DEBUT DE L'EXERCICE	128,795	140,876
B- FIN DE L'EXERCICE	140,138	128,795
AN6 TAUX DE RENDEMENT	11,69%	-6,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE ARRETE AU 31/12/2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31.12.2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Évaluation des placements en actions admises à la cote :

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31.12.2016 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2.3 Évaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des bons de trésor assimilables du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS.

En conséquence, les placements en bons de trésor assimilables ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2016</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Actions et Droits rattachés		9,732,498.818	10,226,461.372	70.61
ADWYA	132,037	842,813.890	829,192.360	5.72
ARTES	17,700	134,116.188	139,989.300	0.97
ATB	58,400	267,055.302	266,479.200	1.84
ATL	97,463	280,265.349	288,490.480	1.99
ATTIJ BANK	32,000	823,184.348	864,544.000	5.97
BIAT	9,950	829,350.997	881,679.450	6.09
CIL	7,300	91,645.012	109,500.000	0.76
CITY CARS	21,889	308,628.690	341,687.290	2.36
DELICE HOLDING	25,100	338,223.470	389,351.200	2.69
ENNAKL	28,000	353,611.962	403,200.000	2.78
EURO-CYCLES	13,750	372,124.076	562,416.250	3.88
MAGASIN GENERAL	9,890	239,861.300	246,656.600	1.70
MONOPRIX	52,000	607,589.352	505,804.000	3.49
ONE TECH HOLDING	39,648	294,423.676	337,404.480	2.33
PGH	28,862	154,758.604	193,086.780	1.33
S.A.H TUNISIE	49,700	636,749.170	673,832.600	4.65
SFBT	65,500	1,217,601.552	1,243,255.500	8.58
SIMPAR	11,050	442,471.937	487,680.700	3.37
SOTEMAIL	5,894	14,285.372	13,615.140	0.09
SOTRAPIL	27,962	244,029.530	245,813.942	1.70
SOTUVER	104,350	409,609.929	392,773.400	2.71
TPR	186,650	572,931.324	528,219.500	3.65
UIB	15,400	257,167.788	281,789.200	1.95
Emprunts d'État (BTA)		1,083,748.549	1,110,680.941	7.67
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	1	1,110.000	1,135.742	0.01
BTA 5.50% 10/2018	292	286,468.000	289,319.200	2.00
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	22	22,733.549	23,518.556	0.16
BTA 5.50% 02/2020	15	14,550.000	15,135.863	0.10
BTA 6% AVRIL 2024	430	413,913.000	429,067.848	2.96
BTA 6,3 OCTOBRE 2026	230	221,513.000	224,021.954	1.55
BTA 6.7% AVRIL 2028	130	123,461.000	128,481.778	0.89
Total portefeuille titres		10,816,247.367	11,337,142.313	78.28

Les mouvements du portefeuille-titres du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Solde au 31 décembre 2015	3,158,533.183	12,199.685	-86,708.002	3,084,024.866	
* Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits rattachés	7,808,199.870			7,808,199.870	
Emprunt d'État (BTA)	633,424.000			633,424.000	
* Remboursement et cessions de l'exercice					
Cessions des actions et droits rattachés	-683,839.686			-683,839.686	-131,531.386
Cessions emprunt d'État (BTA)	0.000			0.000	
Remboursement emprunt d'État (BTA)	-100,070.000			-100,070.000	
* Variation des plus ou moins-values latentes			580,670.556	580,670.556	
* Variations des intérêts courus		14,732.707		14,732.707	
Solde au 31 décembre 2016	10,816,247.367	26,932.392	493,962.554	11, 337,142.313	-131,531.386

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **237,591.212 Dinars** au 31.12.2016, contre **117,496.622 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015
Revenus des actions	194,504.240	97,337.500
Dividendes	194,504.240	97,337.500
Revenus des Emprunts d'État (BTA)	43,086.972	20,159.122
Intérêts courus	14,556.619	10,199.466
Intérêts échus	28,530.353	9,959.656
TOTAL	237,591.212	117,496.622

AC2- Note sur les Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2016, à **3,753,380.717 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2016, à **544.076 Dinars**, contre **16,173.828** Dinars au 31.12.2015 et représentent la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables et les sommes à l'encaissement sur les ventes de titres en bourse et se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	31.12.2016	31.12.2015
RS/ Achat de Bons du Trésor Assimilables	544.076	500.053
Les sommes à l'encaissement/Vente de Titres	0.000	15,673.775
Total	544.076	16,173.828

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2016, à **40,670.007 Dinars**, contre **18,918.413 Dinars** au 31.12.2015, et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	31.12.2016	31.12.2015
Rémunération du gestionnaire	20,335.000	9,459.203
Rémunération du dépositaire	6,778.337	3,153.070
Rémunération des distributeurs	13,556.670	6,306.140
Total	40,670.007	18,918.413

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2016 à **11,714.681 Dinars**, contre **8,340.887 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.12.2016	31.12.2015
Redevance CMF	6,814.673	3,161.276
Rémunération CAC	4,900.008	5,174.891
Frais Divers Bancaires	0.000	4.720
Total	11,714.681	8,340.887

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2016, à **607,346.744 Dinars** contre **14,420.224 Dinars** au 31.12.2015 et s'analysent comme suit :

Note	PASSIF	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	6,642.867	1,543.298
PA 2	Autres créditeurs divers	600,703.877	12,876.926
TOTAL		607,346.744	14,420.224

PA 1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2016 à **6,642.867 Dinars** contre **1,543.298 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015
Gestionnaire	3,321.436	771.649
Dépositaire	1,107.145	257.216
Distributeurs	2,214.286	514.433
Total	6,642.867	1,543.298

PA 2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2016, à **600,703.877 Dinars** contre **12,876.926 dinars** au 31.12.2015 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015
État, impôts et taxes	710.845	256.965
Redevance CMF	1,051.511	257.889
Sommes à régler	593,664.961	9,196.615
Honoraires CAC	5,276.560	3,165.457
Total	600,703.877	12,876.926

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2016, se détaillent comme suit :

	2016	2015
<u>Capital au 01/01 (en nominal)</u>		
Montant	: 2,414,400.000 Dinars	: 1,850,700.000 Dinars
Nombre de titres émis	: 24.144	: 18.507
Nombre de porteurs de parts	: 169	: 159
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	: 13,986,900.000 Dinars	: 1,445,900.000 Dinars
Nombre de titres émis	: 139.869	: 14.459
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	: 6,066,000.000 Dinars	: 882,200.000 Dinars
Nombre de titres rachetés	: 60.660	: 8.822
<u>Capital au 31/12</u>	: 14,060,148.504 Dinars	: 3,020,038.677 Dinars
Montant en nominal	: 10,335,300.000 Dinars	: 2,414,400.000 Dinars
Sommes non distribuables ⁽¹⁾	: 3,724,848.504 Dinars	: 605,638.677 Dinars
Nombre de titres	: 103.353	: 24.144
Nombre de porteurs de parts	: 133	: 169 (1)

(1) Chiffre corrigé

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à **3,724,848.504** Dinars au 31.12.2016, contre **605,638.677** Dinars au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	605,638.677	695,865.972
1- <u>Résultat non distribuable de l'exercice</u>	429,638.604	-303,469.239
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres.	580,670.556	-317,340.051
+/- values réalisées sur cession de titres.	-131,531.386	19,217.397
Frais de négociation de titres	-19,500.566	-5,346.585
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	2,689,571.223	213,241.944
Aux émissions	4,744,437.731	540,554.814
Aux rachats	-2,054,866.508	-327,312.870
Sommes non distribuables	3,724,848.504	605,638.677

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts FCP BIAT-EPARGNE ACTIONS et les sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste, se détaille comme suit :

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Résultat distribuable de l'exercice	185,206.524	90,237.322
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	238,355.425	-657.527
Sommes Distribuables des exercices antérieurs	9.909	20.902
Sommes Distribuables	423,571.858	89,600.697

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par part

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>	<u>31.12.2012</u>
Revenus des placements	2.299	4.866	2.388	5.180	4.252
Charges de gestion des placements	-0.394	-0.784	-0.465	-0.577	-0.639
Revenu net des placements	1.905	4.083	1.923	4.603	3.613
Autres charges d'exploitation	-0.113	-0.345	-0.296	-0.482	-0.306
Résultat d'exploitation	1.792	3.737	1.627	4.121	3.307
Régularisation du résultat d'exploitation	2.306	-0.027	1.648	-0.342	-0.315
Sommes distribuables de l'exercice	4.098	3.711	3.275	3.779	2.992

Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-2.306	0.027	-1.648	0,342	0.315
Variation des plus ou moins-values potentielles des titres	5.618	-13.144	12.013	-9.697	-5.785
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-1.273	0.796	0.820	-1.904	-0.728
Frais de négociation de titres	-0.189	-0.221	-0.221	-0.269	-0.038
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	4.157	-12.570	12.612	-11.870	-6.551
Résultat net de l'exercice	5.949	-8.832	14.240	-7.749	-3.244
Résultat non distribuable de l'exercice	4.157	-12.570	12.612	-11.870	-6.551
Régularisation du résultat non distribuable	6.799	0.053	3.641	0.629	-0.226
Sommes non distribuables de l'exercice	10.956	-12.517	16.253	-11.241	-6.777
Distribution des dividendes	3.711	3.275	3.779	2.992	3.066
Valeur Liquidative	140.138	128.795	140.876	125.127	135.581

4-2 Ratios de gestion des placements

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>	<u>31.12.2012</u>
Charges de gestion des placements/ actif net moyen :	0.608%	0.603%	0.598%	0.412%	0.399%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.175%	0.266%	0.381%	0.344%	0.191%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2.767%	2.875%(*)	2.096%(*)	2.944%(*)	2.069%(*)
Actif net moyen	6,693,133.923	3,139,134.721	1,437,039.699	965,867.677	1,114,965.495

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison

4-3 REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 15 Janvier 2007. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La gestion comptable du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour le FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et aux montants minimum et maximum de l'actif du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1 % TTC par an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3. Rémunération des distributeurs :

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.